Mouvement des Entreprises de France

Chômage : il faut capitaliser d'urgence sur l'éclaircie temporaire

Publié le 27 avril 2016

La baisse du chômage est une bonne nouvelle qu'il convient de saluer. Au-delà de ce chiffre mensuel, il faut désormais accélérer les réformes du marché du travail et prendre nos responsabilités, comme l'ont fait nos voisins, notamment allemands et italiens.

Il faut cesser le surplace mortifère de ces dernières semaines. Dans la situation actuelle, les demi-réformes et les pseudo-équilibres ne servent qu'à faire du sur place. Il faut libérer enfin la capacité d'emploi de toutes les entreprises, quelles que soient leurs tailles.

La situation reste en effet dramatique et ce premier signe positif doit être durablement conforté par des réformes indispensables qui restent à mener.

L'ambition de la loi El Kohmri doit donc être rétablie pour espérer recréer une dynamique positive de création d'emplois en CDI. Le Medef appelle donc les parlementaires et le gouvernement à prendre leurs responsabilités et à donner aux entreprises, notamment les TPE, PME et ETI, les outils indispensables à leur agilité et leur compétitivité. Ne faisons pas une nouvelle loi « pour rien » !

Trois aspects doivent impérativement être corrigés dans la loi El Kohmri : le mandatement syndical obligatoire doit être retiré, le compte personnel d'activité doit revenir dans sa proposition initiale et la surtaxation des CDD ne doit pas être introduite. Mais de nombreux autres aspects doivent également être corrigés et simplifiés pour libérer les capacités d'emploi des TPE, PME et ETI.

Pour **Pierre Gattaz, président du Medef** : « *Il faut cesser le surplace mortifère de ces dernières semaines. Dans la situation actuelle, les demi-réformes et les pseudo-équilibres ne servent qu'à faire du sur place. Il faut libérer enfin la capacité d'emploi de toutes les entreprises, quelles que soient leurs tailles. Avançons résolument et menons une première réforme. Le chômage est la conséquence de nos politiques suivies depuis des années. Rétablir la situation demandera du temps et des réformes courageuses. La loi El Khomri aurait pu être une première étape importante. Ce n'est malheureusement plus le cas actuellement – il faut revenir à l'ambition initiale.* »